

GAINNEVILLE, le 16 avril 2018



*Association des parents  
d'élèves de Gainneville*

Monsieur LECOQ,

Vous trouverez ci joint la copie du courrier adressé à Madame MENOIT-MERVANT,  
Directrice des Services Académiques de l'Education Nationale.

Nous espérons vivement être entendus.

En vous souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur LECOQ, nos  
sincères salutations.

**Cindy JOSEPH,**  
*Présidente de l'APEG*

GAINNEVILLE, le 16 avril 2018

**Association des Parents d'Elèves de Gainneville**  
**Mairie de Gainneville**  
**Place du 8 mai 1945**  
**76 700 GAINNEVILLE**

**Madame BENOIT-MERVANT, Directrice des**  
**Services Académiques de l'Education Nationale**  
**5, Place des Faïenciers**  
**76 037 ROUEN**

Objet: demande d'annulation du retrait de classe à l'école préélémentaire Louis Aragon de GAINNEVILLE

Madame BENOIT-MERVANT,

Les parents d'élèves de GAINNEVILLE ont appris avec inquiétude et surprise la décision d'un retrait de classe dans l'école préélémentaire à la rentrée 2018.

Les parents d'élèves sont très étonnés de cette annonce car les effectifs 2018/2019 ne justifient pas cette décision. En effet, les effectifs comptabilisés à ce jour pour la rentrée 2018 sont de 96 élèves, soit le même nombre d'élèves que cette année, mais avec une classe de moins.

De plus, les dérogations ne sont pas comptabilisées mais elles sont pourtant réelles et au nombre de 2 à l'heure actuelle.

Par ailleurs, la construction des pavillons à proximité de l'école avance. La première livraison étant prévue courant 2018/2019 avec 30 logements puis 40 l'année suivante apportera sans nul doute de nouveaux élèves et donc une augmentation des effectifs.

Enfin, bien que les enseignants soient des professionnels attentifs à leurs élèves, nous savons que des classes surchargées entraînent de moins bonnes conditions d'accueil, moins de disponibilité, moins de possibilités en terme de pédagogie ou de sorties... C'est une réalité que nous ne pouvons cautionner.

Si certains minimisent les classes surchargées en préélémentaire du fait des nombreuses absences d'élèves, nous pouvons vous affirmer que cela n'est pas le cas à GAINNEVILLE où le taux d'absentéisme est relativement faible.

Les parents d'élèves ne comprennent donc pas cette décision qui entrainera une dégradation des conditions d'accueil des élèves et de la qualité de l'enseignement dans des locaux de surcroit prévus pour accueillir 30 élèves par classe.

Les parents d'élèves sont très mobilisés. A l'issue de l'annonce officielle du retrait de classe, une occupation de l'école par les parents d'élèves a été organisée le 29 mars 2018, mobilisant plus de 50 personnes et élus. Une pétition pour le maintien des 4 classes est en cours dans la commune et mise en ligne.

Aussi, nous souhaitons absolument éviter un comptage des effectifs le jour de la

rentrée des classes. Nous y avons déjà été confrontés il y a 3 ans et bien qu'ayant permis une réouverture de classe, les enfants avaient été très destabilisés par les changements de classes et d'enseignants quelques semaines après la rentrée.

Nous vous remercions de bien vouloir réviser votre décision et d'étudier nos arguments qui, nous en sommes convaincus, sont plus qu'entendables.

Veillez recevoir, Madame BENOIT-MERVANT, l'assurance de notre considération respectueuse et de notre détermination pour trouver une issue favorable à ce problème.

**Les parents d'élèves de GAINNEVILLE**

Copie :

- M. BOIS, Inspecteur de la circonscription du Havre Sud
- M. Denis Rolland, Recteur de l'Académie de Rouen
- M. LECOQ, Député
- Monsieur BENARD, Maire de GAINNEVILLE
- Madame MENARD, adjointe chargée des affaires scolaires à GAINNEVILLE
- Madame PICCIONI, Directrice de l'école préélémentaire Louis Aragon de GAINNEVILLE